

# DOMICILIATION : COMPRENDRE ET METTRE EN ŒUVRE L'OBLIGATION LÉGALE

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Appréhender la cadre et les enjeux de la domiciliation issue de la loi du 5 mars 2007
- Connaître les obligations du CCAS en matière de domiciliation



## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- Être capable d'appliquer la procédure et l'action du CCAS, en lien avec les différents partenaires locaux
- Être capable d'orienter et d'appliquer le cadre juridique
- Être capable de discuter des schémas départementaux de la domiciliation

## CONTENU PÉDAGOGIQUE :

**Définition :** le domicile, le domicile de secours et la domiciliation

**L'importance du droit à la domiciliation :** les situations particulières : gens du voyage, personnes hospitalisées, détenus, mineurs

**La domiciliation des personnes sans domicile stable issue de la loi du 5 mars 2007 :**

- Les organismes chargés de la domiciliation
- Les personnes bénéficiaires
- L'examen de la demande
- La confidentialité
- La gestion du courrier
- La fin de la domiciliation

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Alternance d'apports théoriques et d'exemples
- Etude de cas pratiques
- Echange d'expériences
- Travail en groupe et mise en place d'un règlement de la domiciliation

## PUBLIC :

Elu-e-s, président-e-s, vice-président-e-s de CCAS/CIAS, directrices/directeurs de CCAS/CIAS, autres professionnels des CCAS/CIAS

## DURÉE :

2 jours

## PRÉREQUIS :

Aucun

## FORMATEUR :

FIRMIN Adeline

